

Côte d'Ivoire: Note consultative conjointe sur le Rapport d'étape annuel de la mise en œuvre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté

La présente note consultative conjointe sur le Rapport d'étape annuel de la mise en œuvre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté pour la **Côte d'Ivoire**, préparée conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI, accompagne le Rapport d'étape annuel sur la mise en œuvre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté du pays membre remis aux Conseils des deux institutions. La note consultative conjointe a pour but de présenter au pays membre des avis précis, francs et constructifs sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Services des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars EU

Fonds monétaire international
Washington, D.C.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
ET
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CÔTE D'IVOIRE

Document de stratégie de réduction de la pauvreté

Note consultative conjointe

Préparé par les services de l'Association internationale de développement (IDA)
et du Fonds monétaire international (FMI)

Approuvé par Obiageli K. Ezekwesili (IDA),
Thomas Krueger et Anthony Boote (FMI)

Le 4 mars 2009

I. VUE D'ENSEMBLE

1. **Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) de la Côte d'Ivoire se présente à une période critique de l'histoire du pays qui sort de six années de crise.** Il fait fond sur le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté de 2002 et couvre une période de sept ans qui va de 2009 à 2015; une actualisation est prévue en 2012. Il envisage un ambitieux programme de restauration de la paix dans un pays où la pauvreté a nettement reculé grâce à une progression moyenne du PIB d'environ 6%. La note consultative conjointe des services de la Banque mondiale et du FMI offre des avis sur les mesures prioritaires destinées à renforcer la stratégie et à faciliter sa mise en œuvre effective. Après cette vue d'ensemble, la note aborde l'évolution de la pauvreté, les piliers stratégiques du DSRP et les résultats clés qu'il se propose d'obtenir, notamment un solide cadre macroéconomique et des dispositifs de suivi et d'évaluation. La dernière section présente les principales conclusions et recommandations des services.

2. **Le DSRP a été préparé dans un contexte politique difficile.** Un nouveau gouvernement de transition a été formé en avril 2007; il inclut les *Forces Nouvelles* qui, depuis 2003 jusqu'à il y a peu, contrôlaient la moitié du pays ainsi que les trois principaux partis politiques. Les préparatifs des élections ont été retardés à cause des difficultés rencontrées pour dresser à nouveau la liste des électeurs ayant le droit de voter. C'est la raison pour laquelle le gouvernement d'unité nationale est resté en place; l'élaboration du DSRP a exigé une coordination entre les différents partis, ce qui a de toute évidence compliqué la mise au point d'une vision commune. Cela devrait néanmoins permettre au gouvernement qui sera en place après les élections, prévues ultérieurement en 2009, de s'approprier la stratégie.

3. **Malgré ce contexte difficile, le DSRP a été préparé de manière participative.** Des consultations approfondies se sont tenues entre le 17 mars et le 30 avril 2008 dans tout le pays avec la participation des représentants des administrations locales, les chefs religieux et traditionnels, les associations de femmes et de jeunes, la société civile, les forces de sécurité, les paysans, les opérateurs du secteur privé et les partenaires de développement. La stratégie finale a été validée lors d'un atelier national le 5 janvier 2009 et approuvée par le conseil des ministres en février 2009. Le document fait état de progrès majeurs pour dégager un nouveau consensus au sein de la population sur la marche à suivre et le retour des partenaires de développement.

4. **Le DSRP repose sur six piliers stratégiques en vue d'atteindre quatre grands objectifs:** (i) la restauration des fondations de la République; (ii) la transformation de la Côte d'Ivoire en une économie émergente; (iii) le bien-être social pour tous et (iv) un rôle dynamique pour le pays sur la scène régionale et internationale. Ce plan et ses différentes composantes sont révélateurs du large éventail de défis que doit relever la Côte d'Ivoire alors qu'elle cherche à réunifier le pays et relancer la croissance économique.

5. **Les services prennent note de la matrice des mesures prioritaires préliminaires et des tableaux de coûts.** Il va de soi qu'en 2009 ils continueront d'être affinés et seront répartis par région et par commune. Les services soulignent qu'il est indispensable de mieux hiérarchiser les interventions prévues au cours des deux années à venir et d'axer les mesures sur la consolidation de la paix et le soutien à la reprise économique. Les services appuient aussi le plan des autorités qui consiste à relier les priorités stratégiques du DSRP aux allocations et aux processus budgétaires. Il sera important d'arrêter un calendrier précis et de définir clairement les responsabilités associées à des actions et des résultats vérifiables.

II. ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ET DIAGNOSTIC

6. **Comme le décrit en détail le DSRP, l'enquête sur le budget des ménages de 2008 a confirmé que la pauvreté continuait de progresser** et atteignait à présent le nouveau record de 48,9 %.¹ Le bien-être de la population s'est donc nettement détérioré alors qu'aussi récemment que 1985 le niveau de pauvreté était bien inférieur (10 %). La pauvreté n'a chuté qu'une seule fois au cours des 20 dernières années, entre 1995 et 1998, lorsque le PIB a augmenté de plus de 5 % par an à la suite d'un boom économique éphémère déclenché, entre autres, par la dévaluation du franc CFA. Par ailleurs, les inégalités se sont quelque peu aplanies car la crise économique et politique a porté un coup particulièrement dur à la population urbaine plus aisée. Avec un taux de pauvreté estimé à 24 % en 1990, les services considèrent qu'il sera très difficile d'atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Même les objectifs de 33,6 % d'ici à 2013 et de 16,2 % d'ici à 2015 fixés par le DSRP semblent hors de portée.

¹ Le seuil de pauvreté se situe à 661 FCFA par habitant par jour, ce qui correspond à environ 1,35 dollar EU au taux de change actuel.

7. **Les services sont d'accord avec l'évaluation de la pauvreté du DSRP et préconisent des efforts immédiats et ciblés pour enrayer sa progression.** Les autorités ont bien compris les raisons de l'augmentation de la pauvreté au cours de la dernière décennie, mais des recherches plus approfondies sur les causes sous-jacentes faciliteraient la formulation et le ciblage de la stratégie de la réduction de la pauvreté. L'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) aiderait à calibrer l'importance relative des différentes réformes envisagées. De toute évidence, une croissance accélérée du PIB directement liée à l'économie rurale sera indispensable pour faire durablement reculer la pauvreté. Dans ce contexte, les autorités sont encouragées à accorder la priorité aux interventions dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, notamment dans les zones anciennement occupées. La population est visiblement exaspérée que les cultures de rapport aient été privilégiées et cette colère est en réalité un appel à une amélioration de la gestion de ces sous-secteurs, le producteur recevant une part accrue du prix mondial. Il est aussi nécessaire de redoubler d'efforts pour rétablir complètement l'accès aux services sociaux de base et en améliorer la qualité, notamment dans les zones anciennement détenues par les Forces nouvelles et les zones rurales, pour consolider les acquis importants de la réduction de la pauvreté. Le développement du secteur privé sera crucial pour créer les emplois qui font tant défaut et élargir l'assiette de l'impôt.

III. RÉSULTATS ET PILIERS STRATÉGIQUES

A. Restauration des fondations de la République

Consolidation de la paix et de la sécurité et promotion de la bonne gouvernance

8. **Les services se félicitent que la stratégie mette l'accent sur la consolidation de la paix et de la sécurité et sur le renforcement de la gouvernance qui sont les conditions essentielles à une reprise économique et à la réduction de la pauvreté.** Une décennie d'instabilité politique accompagnée d'une détérioration des relations du pays avec ses voisins ainsi que la suspension du soutien de la communauté financière internationale se sont traduits par une rupture de la cohésion sociale, aggravant l'insécurité et favorisant la mauvaise gouvernance. Le succès de cette stratégie de réduction de la pauvreté dépendra de manière cruciale de la mise en œuvre dans les plus brefs délais de l'Accord politique de Ouagadougou. Lorsque les autorités entameront la mise en œuvre des mesures prioritaires immédiates et à court terme de la SRP, les services leur recommandent de privilégier la dimension post-conflit—notamment la réinsertion des anciens combattants et des jeunes, les questions relatives aux enfants soldats et les violations des droits de l'homme; il est surtout essentiel d'éclaircir les questions de propriété foncière dans les zones rurales.

Décentralisation

9. **La décentralisation est au cœur du DSRP.** La loi sur la décentralisation adoptée en 2001 arrête un ambitieux programme de réformes et insiste sur le rôle que joueront les administrations locales. Le DSRP constate que le cadre juridique et institutionnel de la

décentralisation présente des lacunes. Les services prônent un nouveau consensus sur l'ampleur et la rapidité des réformes de décentralisation. Les textes d'application pour un cadre juridique et institutionnel transparent seront indispensables pour définir précisément les rôles et les responsabilités des administrations locales qui devront s'accompagner d'un programme exhaustif de renforcement des capacités et d'une affectation claire des recettes. Les administrations locales pourront ainsi remplir leur rôle pour réduire les inégalités régionales et rendre l'État plus redevable de ses actions.

B. Transformer la Côte d'Ivoire en une économie émergente

Un cadre macroéconomique solide

10. **Le DSRP inclut un ambitieux cadre macroéconomique qui est exposé aux risques de dégradation de l'environnement mondial actuel.** Il devrait être possible de hisser le taux de croissance moyen à 6 % et de s'y maintenir à long terme sous réserve de politiques budgétaires saines, de profondes réformes structurelles dans les filières café/cacao et dans les secteurs de l'énergie et du pétrole ainsi que d'une amélioration de la transparence et de la gouvernance qui contribueraient à redonner confiance aux investisseurs. Cependant, les services du FMI mettent en garde contre des projections trop ambitieuses pour 2009-10 et le moyen terme (jusqu'en 2013), car le pays subit le contrecoup du ralentissement économique international et de la baisse des prix des produits de base. Les services notent aussi que le DSRP pourrait tirer parti d'une analyse de la position extérieure de la Côte d'Ivoire dont la viabilité dépend de facteurs essentiellement exogènes, tels que les cours du cacao et du pétrole, l'allégement de la dette et les capitaux privés.

11. **Le DSRP souligne à juste titre que les investissements sont un moteur important de la croissance.** Les services sont d'accord avec les autorités qu'il est nécessaire d'accroître la part des investissements privés dans la demande finale et d'axer davantage les investissements publics sur la réduction de la pauvreté. En même temps, les services font remarquer que le taux d'augmentation projeté pour les investissements publics d'environ 24 % en 2009-13, bien que possible, doit correspondre à la capacité d'absorption de l'économie et privilégier des projets à haut rendement économique et social. Compte tenu des besoins importants de remise en état suite au conflit—notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'infrastructure routière—it serait sage que les autorités revoient l'échelle et le rythme de la construction de la nouvelle capitale à Yamoussoukro pour s'aligner sur les objectifs du DSRP. Les services saluent l'engagement des autorités à inclure le financement et toutes les dépenses de ces travaux dans le budget et à suivre des procédures budgétaires régulières, puis de faire valider et auditer régulièrement l'exécution de ces travaux par des organismes de bonne réputation. Ils recommandent en outre que tous les projets d'investissements publics soient mis en œuvre conformément au code de passation des marchés publics.

12. **Il est aussi justifié que le DSRP mette en avant les mesures concernant les recettes qui sont à la base du financement de son cadre macroéconomique.** Les autorités entendent

accroître le niveau de recettes budgétaires (à l'exclusion des dons) à 21 % du PIB à moyen terme et tablent principalement sur la stabilisation de la production de pétrole et de gaz et sur le cours favorable du cacao qui s'accompagneraient d'efforts importants de l'administration fiscale. Les services considèrent que ces projections sont réalistes à condition que les autorités ne comptent pas trop sur les recettes fluctuantes des exportations de cacao et de pétrole mais mènent plutôt des politiques destinées à élargir l'assiette de l'impôt, accélérer le redéploiement effectif des administrations fiscales dans les zones Centre, Nord et Ouest du pays, lutter contre la corruption et la fraude fiscale et réduire et simplifier les exonérations fiscales. Les autorités devraient en particulier améliorer le contrôle des exportations d'hydrocarbures et de la production des produits pétroliers mais aussi renforcer l'inspection des importations dans le port principal. Il devrait aussi être possible de rationaliser davantage la structure des prix, y compris les taxes et les redevances quasi-fiscales sur les produits pétroliers, tout en ramenant le niveau d'imposition à un niveau correspondant davantage au niveau moyen de la région de l'UEMOA.

13. Les services saluent l'intention des autorités de contenir et de réorienter les dépenses primaires à moyen terme. Parmi les autres résultats qui pourraient rendre les dépenses primaires plus soutenables, les autorités pourraient envisager : (i) une diminution progressive du ratio masse salariale/impôt sur le revenu pour se rapprocher de la norme de l'UEMOA, ce qui exige des gains d'efficacité dans le cadre de la réforme de la fonction publique ; (ii) la réduction des subventions au secteur de l'électricité, ce qui pourrait exiger de revoir les montants des contrats de gaz et de relever à nouveau les tarifs; (iii) un relèvement marqué des dépenses sociales et autres dépenses favorables aux pauvres et (iv) des fonds suffisants pour couvrir les coûts des programmes de sortie de crise. Les services rappellent que la réussite de la mise en œuvre du DSRP dépend aussi de la capacité des autorités à veiller à la haute qualité des dépenses publiques. Bien qu'à juste titre, le DSRP donne la priorité aux dépenses sociales et d'infrastructures de base, à savoir l'éducation, les soins de santé, les routes et l'adduction d'eau, les services recommandent que les autorités s'efforcent d'accroître la capacité du pays à monter et réaliser ces investissements, puis d'en évaluer l'impact.

14. Le nouveau rééquilibrage des finances publiques qui est au centre du DSRP est bienvenu mais pourrait être intensifié. Plus précisément, les services recommandent que le DSRP prévoie d'introduire des projections budgétaires à moyen terme claires pour ce qui concerne la viabilité de la dette et les déficits globaux correspondants. Il est faudrait ensuite régulièrement vérifier que ces projections sont réalistes par rapport à la cible macroéconomique globale, puis procéder aux ajustements de dépenses et de recettes qui s'imposent. Si les objectifs de recettes devenaient irréalistes (par exemple, à cause de la baisse des exportations de produits de base), les services recommandent de revoir à la baisse les ambitions en matière de dépenses.

15. Pour assurer la réussite de la SRP, il faudrait que les politiques budgétaires prudentes s'appuient sur la mise en œuvre d'un programme à moyen terme de profondes réformes structurelles de la gestion des finances publiques (GFP). Les services applaudissent les progrès du retour à un cycle budgétaire normal, ce qui a permis d'améliorer l'exécution et le contrôle du budget et la gestion du trésor. Même si ces progrès sont louables, les services

exhortent les autorités à accélérer les réformes, notamment pour résoudre les questions liées à la gouvernance dans le système de passation des marchés publics. Les autorités ont récemment adopté un plan d'action de GFP qui repose sur les recommandations de la Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière de 2008. Les services encouragent les autorités à mettre en œuvre ce plan d'action pour accroître l'efficacité, l'efficacit  et la transparence de l'utilisation des ressources publiques. Dans le cadre de ces efforts, les services recommandent un lien plus  troit entre les objectifs du DSRP et le budget par le biais de la pr paration d'un cadre de d penses   moyen terme (CDMT) et de budgets programmes sectoriels align s sur les priorit s convenues. Les services pr conisent aussi que les autorit s  laborent un plan   moyen terme de r forme de l'administration publique, qui pr voit un recensement des fonctionnaires de l' tat, une restructuration de l' chelle des salaires et des minist res, l'introduction d'un syst me int gr  de fonction publique/ tat de paix et la r forme de la Caisse g n rale de retraite des agents de l' tat (CGRAE). La r forme de l'administration publique d boucherait dans le temps sur une fonction publique plus efficace et mieux motiv e, dont la masse salariale raisonnable serait compatible avec les recettes fiscales.

16. **L' valuation du co t du DSRP gagnerait    tre plus pr cise et plus r aliste.** D'apr s les calculs pr liminaires, le co t annuel moyen de la mise en  uvre du DSRP est  quivalent   25 % du PIB en 2009-15. M me si le DSRP avance des estimations de co ts par secteur-cl , les services recommandent que les autorit s envisagent aussi le partage des charges entre l'administration centrale et les administrations locales,  tudient plus avant les possibilit s de partenariat entre les secteurs public et priv  ainsi que le partage des co ts de l'ex cution de certains projets ; il serait aussi bon qu'elles veillent   l'efficacit  et   la transparence des m canismes existants de financement de l' tat qui ne devraient entra ner ni des augmentations de co ts additionnels   cause de l'inefficacit  des proc dures de passation des march s ou du recours inutile   des interm diaires associ    des frais excessifs ni un gaspillage de ressources publiques caus  par une capacit  d'absorption limit e.

17. **Le financement du DSRP est un d fi majeur.** Le document estime qu'un peu plus de la moiti  du co t annuel de la mise en  uvre du DSRP peut  tre financ  par les ressources dont disposent les autorit s, par l'all gement de la dette au titre de l'initiative PPTE et par un financement ext rieur additionnel (Encadr  10). Le d ficit de financement r siduel s' l ve   12 milliards de francs CFA (11 % du PIB de 2009). De l'avis des services, le DSRP surestime le montant de financement disponible et suppose un solide recouvrement des recettes et la bonne tenue des prix du cacao; elles tablent aussi sur le fait que l'all gement de la dette devrait avoir lieu au point d'ach vement et que les donateurs sont pr ts   offrir un financement concessionnel suppl mentaire. Les services invitent les autorit s (i)    tablir une hi rarchie stricte des projets du DSRP afin de canaliser le financement disponible vers les domaines les plus cruciaux et d' viter les interruptions dans l'ex cution des projets au cas o  le financement viendrait   manquer ; (ii)   mobiliser les recettes avec vigueur et   r duire les d penses non prioritaires afin d'avoir des ressources plus importantes pour ex cuter les projets du DSRP ; (iii)   renouer les relations avec les partenaires ext rieurs cl s en vue d'obtenir des dons et des pr ts hautement concessionnels, sans perdre de vue la viabilit  globale de la dette ; (iv)   mettre en  uvre d s que

possible les déclencheurs du point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE afin de pouvoir bénéficier de l'allégement de la dette au titre de cette initiative et de l'IADM, mais aussi après l'Initiative PPTE et (v) comme on l'a indiqué plus haut, à étudier la possibilité de partenariat entre les secteurs public et privé lorsque des projets qui peuvent intéresser le secteur privé manquent de financement, en s'abstenant de contracter des emprunts intérieurs et régionaux onéreux.

Création d'emplois et de richesse et développement du secteur privé

18. **Le DSRP reconnaît l'importance cruciale du secteur privé pour la création de richesse.** La priorité accordée à l'amélioration du climat des affaires est un pas dans la bonne direction et les indicateurs concernant la réduction des délais requis pour créer une entreprise et la croissance des investissements privés ont été bien choisis. Le rôle des exportations est clairement démontré, même s'il serait utile d'identifier des cibles aussi dans ce domaine. S'agissant de la question des prix à la consommation, les autorités ne devraient pas oublier que la concurrence est efficace pour tempérer l'augmentation des prix et empêcher les pratiques de monopole. Par ailleurs, les contrôles de prix pourraient décourager le développement du secteur privé. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de mettre en place un meilleur cadre réglementaire pour le micro-crédit et d'en renforcer la principale institution. Il serait utile aussi, pendant la mise en œuvre du DSRP, de se pencher sur les autres composantes du système financier.

19. **L'importance donnée à l'agriculture est tout à fait justifiée eu égard à la prévalence de la pauvreté chez les paysans.** L'agriculture est depuis toujours l'épine dorsale de l'économie et les possibilités d'amélioration des sources de revenus de ceux qui travaillent dans ce secteur sont multiples. C'est donc une bonne chose que le DSRP mette l'accent sur le café-cacao, le coton et les noix de cajou. Le cacao est le secteur d'exportation le plus important pour les pauvres et de récents travaux de Banque mondiale ont estimé que le taux de pauvreté chez les exploitants de cacao était supérieur à la moyenne nationale. Le coton et les noix de cajou sont cultivés principalement dans les régions septentrionales du pays. Cependant, les sous-secteurs du cacao et du coton ont un besoin urgent de réformes. Les autorités devraient mettre au point des plans d'action spécifiques pour ces sous-secteurs et donner la priorité à leur mise en œuvre en consultation étroite avec les parties prenantes. La lettre de politique sectorielle sur le cacao récemment finalisée est un bon point de départ.

20. **À la lumière de la récente crise alimentaire mondiale, il est normal que l'auto-suffisance alimentaire soit au centre des préoccupations.** De toute évidence, la Côte d'Ivoire est capable d'accroître sa production alimentaire. Pour autant, il serait important de reconnaître que l'accès aux produits alimentaires est possible grâce à des revenus réguliers mais aussi grâce à un accroissement de la production et qu'il convient de ne pas négliger le principe de l'avantage comparatif. Dans le cas particulier du riz, qui est mis en exergue dans la stratégie, il sera important d'évaluer la structure de coût du riz ivoirien par rapport aux importations du Mali et d'Asie et de comparer les rendements sur le riz à ceux sur d'autres utilisations de la terre, de la

main-d'œuvre et du capital. Plus généralement, si l'objectif consiste à élargir le secteur agricole, se proposer de réduire sa part dans le PIB manque sans doute de logique.

21. **À juste titre, le DSRP insiste sur la nécessité de privilégier le développement rural compte tenu de la prévalence de la pauvreté dans les zones rurales.** Depuis de nombreuses années, une stratégie de développement rural fait défaut en Côte d'Ivoire; les services encouragent les autorités à élaborer et appliquer ce type de stratégie dans le cadre du processus de mise en œuvre du DSRP. À moyen terme, cette stratégie porterait non seulement sur l'agriculture, mais aussi sur la finance rurale, l'infrastructure, l'électrification rurale et l'adduction d'eau, entre autres secteurs ; elle permettrait aussi d'harmoniser les activités de plusieurs ministères. Il serait important que la stratégie concerne aussi les litiges fonciers que le DSRP reconnaît comme étant souvent une source de conflit. À cet égard, les services conseillent aux autorités de renforcer la matrice de mesures et d'en établir le calendrier pour assurer que cette question épineuse soit traitée. Il conviendra aussi d'arrêter les rôles que joueront l'État et le secteur privé dans la promotion de l'agriculture et du développement rural.

C. Le bien-être pour tous

Services sociaux, protection de l'environnement, questions hommes-femmes et protection sociale

22. **Le DSRP présente un ensemble d'interventions prioritaires pour assurer que les citoyens de Côte d'Ivoire vivent dans un environnement propre et sain.** Les services sont d'accord avec les priorités identifiées pour l'environnement. Ils encouragent les autorités à insister pendant la mise en œuvre sur le renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans tous les organes de l'État et pas seulement au ministère de l'environnement. La gestion des déchets mérite aussi qu'on s'y arrête, à la lumière de l'incident de rejet des déchets toxiques de 2006. Les services saluent le plan d'action proposé pour le secteur forestier et recommandent des mesures similaires pour les autres grandes questions environnementales. Il faut s'intéresser davantage à l'assainissement dans le secteur rural. La gestion des déchets solides dans les zones urbaines pourrait aussi tirer parti d'une participation accrue du secteur privé intérieur.

23. **Le DSRP reconnaît aussi qu'il existe un lien étroit entre la pauvreté des ménages, l'accès à l'électricité et l'amélioration des conditions de vie.** Ainsi que le relève la Lettre de politique de développement sectoriel pour l'électricité, seuls 17 % des ménages ont accès à l'électricité. Qui plus est, 70 % des besoins énergétiques de la population sont satisfaits avec du bois de feu et de la biomasse, ce qui porte préjudice à l'environnement et aux ressources forestières. À moyen terme, il est souhaitable que les autorités favorisent un meilleur accès à l'énergie moderne, à la fois pour préserver l'environnement et pour créer des sources de revenus pour les pauvres des zones rurales et périurbaines. Les services ajoutent que la stratégie doit aller au-delà de la mise en œuvre de nouveaux projets d'électrification rurale et promouvoir le raccordement au réseau d'électricité pour le rendre plus abordable. À court terme, les services exhortent les autorités à entreprendre des réformes institutionnelles et réglementaires pour

encourager les investissements privés et réduire progressivement le déficit financier actuel et les contraintes de capacité du secteur de l'électricité qui creusent le déficit budgétaire global et menacent la viabilité du secteur.

24. Le DSRP reconnaît honnêtement que l'accès aux services de santé s'est dégradé dans tout le pays et que les activités relatives au VIH/sida exigent une actualisation des informations, une multiplication des recherches et une coordination plus active. L'accès des groupes vulnérables des zones rurales est encore limité et on constate un recul de la vaccination des enfants et de l'accès aux services de santé. Les services estiment que pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé d'ici à 2015, il faudra s'intéresser davantage à la formation des ressources humaines, au renforcement des capacités institutionnelles, à l'accroissement de la disponibilité des médicaments, à l'élargissement de l'accès géographique, au durcissement de la lutte contre la maladie et à l'amélioration de la qualité des services de base ainsi qu'à la promotion de la participation des citoyens. De plus, les services suggèrent la réalisation d'études pour examiner l'impact du VIH/sida, notamment sur l'agriculture, l'éducation et le secteur privé, afin de mieux cibler les interventions. Même si le programme national de VIH-sida est correctement financé, il convient d'accroître la coordination entre les divers acteurs, y compris les donateurs.

25. On observe une amélioration de l'enseignement primaire, bien que le conflit ait ralenti le processus. Le taux d'achèvement de l'école primaire est passé de 47,7 % en 2002 à 42,2 % en 2006 et en 2008, seuls 52 % des enfants qui sont entrés à l'école primaire ont terminé la cinquième année. Même si l'érosion des taux d'achèvement peut être attribuée aux bouleversements causés par le conflit et s'il y a tout lieu d'espérer que la tendance peut se renverser, il semble peu probable que l'Objectif du Millénaire pour le développement concerné (donner à tous les enfants [...] les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici à 2015) soit atteint. Pour étayer les futurs progrès, les services recommandent que les autorités mettent l'accent sur les points suivants : (i) confirmer les résultats obtenus en élargissant l'accès au niveau primaire ; (ii) améliorer la gestion du système d'éducation ; (iii) améliorer la qualité de l'éducation; (iv) réduire les disparités persistantes de résultats scolaires entre les zones rurales et urbaines, entre les régions et entre les ménages pauvres et non pauvres en affinant le ciblage et (v) instaurer au sein de l'école une procédure pour permettre aux enfants d'obtenir le certificat de naissance requis pour achever l'école primaire (ce qui est prévu dans la réforme en cours de l'état civil). Dans le cadre de la SRP, il conviendrait aussi d'examiner de plus près le fait que les compétences techniques et professionnelles sont mal adaptées au marché du travail.

26. L'inégalité entre les sexes reste un obstacle majeur au développement et à la croissance économique. Le DSRP reconnaît bien les obstacles que doivent surmonter les femmes, notamment la violence dont elles font couramment l'objet (par exemple, violences sexuelles, mutilations génitales) ainsi que les disparités de la scolarisation. Le DSRP ne propose néanmoins que peu de mesures spécifiques pour lutter contre l'inégalité entre les sexes. Il serait utile de décider quelles sont les réformes susceptibles d'assurer le respect des principes sur les droits de la femme inclus dans la Constitution de 2000. Dans le secteur de l'éducation, les

autorités pourraient envisager des mesures pour accroître l'accès des filles à l'école et leur taux de rétention. Si l'on sait que les tâches domestiques sont souvent la cause principale du manque d'éducation des filles, la promotion de technologies intermédiaires pour alléger le fardeau des femmes (par exemple, des cuisinières, des broyeurs et des moulins à faible consommation de combustible) et l'amélioration de l'accès à l'eau seraient particulièrement efficaces par rapport au coût.

D. Un acteur dynamique sur la scène régionale et internationale

Intégration régionale et contexte international

27. **La Côte d'Ivoire cherche à retrouver son rôle traditionnel de chef de file dans la sous-région et de participant actif à l'économie mondiale.** Le DSRP reconnaît qu'il est crucial pour le pays de promouvoir la paix avec ses voisins, d'appuyer la modernisation des institutions de la CEDEAO, de parachever les négociations en vue d'un Accord de partenariat économique avec l'UE et d'appliquer une politique effective d'immigration. Les services partagent la vision d'une Côte d'Ivoire qui serait une plaque tournante régionale ce qui le conduirait à optimiser le climat des investissements. Le pays a déjà joué ce rôle grâce à ses avantages en infrastructures, mais il doit maintenant rattraper le temps perdu pendant la crise alors que d'autres pays ont pu accroître leur compétitivité.

IV. SUIVI ET ÉVALUATION

28. **Le DSRP présente une matrice détaillée qui établit le lien entre un jeu d'actions prioritaires assorties des résultats recherchés et des indicateurs annuels permettant de suivre ces résultats.** Les services conviennent qu'il serait bon de se concentrer sur un sous-groupe d'indicateurs clés contrôlables qui sont essentiels à la réussite de la stratégie; ils suggèrent de les simplifier davantage et de fixer leur valeur de référence ainsi que la cible. Ils préconisent aussi que ces indicateurs contrôlables doivent être choisis en fonction de leur lien avec les actions prioritaires et de la disponibilité régulière des données requises. Il faudra sans doute aussi renforcer les capacités des services statistiques. Les services recommandent que les résultats de ces indicateurs soient soigneusement suivis dans le temps grâce à un système approprié de comptes-rendus, lesquels seront facilités par le suivi des dépenses de réduction de pauvreté par le biais de la classification fonctionnelle du budget et du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) et de l'application du service des trésors en réseaux (ASTER). Il faut précisément définir les coûts de ce système et les incorporer dans le cadre de dépenses à moyen terme. La Banque mondiale appuie cet effort par le biais d'une assistance au Secrétariat du DSRP.

29. **Pour faciliter la mise en œuvre, le DSRP propose la création de comités.** Les services encouragent les autorités à affiner cette structure pour veiller à ce que la taille importante et la nature variée de ces comités ne les empêchent de fonctionner et à ce que les ministères clés soient représentés de manière adéquate. Il serait bon d'ajouter des représentants des ministères responsables de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

V. CONCLUSIONS ET RE RECOMMANDATIONS

30. **Les services de la Banque mondiale et du FMI estiment que le DSRP offre un cadre adéquat pour réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire** qui s'articule clairement autour de quatre piliers. La consolidation de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion de la bonne gouvernance sont correctement identifiées comme le premier pilier, car c'est sur lui que reposent tous les autres objectifs. La décentralisation, si elle est prudente, pourrait beaucoup contribuer à soutenir la paix. Une croissance économique forte et diversifiée sera cruciale pour réduire la pauvreté, alors que la gestion macroéconomique et l'intégration dans l'économie régionale et mondiale sont les conditions sine qua non d'une croissance soutenue. La promotion des services sociaux, la préservation de l'environnement, la protection sociale et l'égalité entre les sexes permettront de s'attaquer aux dimensions non financières de la pauvreté et d'assurer que la croissance sera partagée.

31. **La finalisation du DSRP avant les élections pose la question de son appropriation politique par le nouveau gouvernement.** Même si tous les principaux partis politiques ont participé à l'élaboration de la stratégie, il sera important de veiller à ce qu'ils participent activement à l'étape suivante qui consiste à définir les priorités immédiates et les projets et programmes concrets à financer, puisque cette étape devrait aussi être franchie avant les élections. Il sera peut être préférable de se concentrer sur les domaines qui font l'objet d'un large consensus entre les parties prenantes.

32. **Pour solidifier le DSRP et sa mise en œuvre, les services recommandent les priorités suivantes :**

- Accélérer le processus de démobilisation après la crise, de réinsertion et de normalisation politique afin de surmonter les différends passés et de jeter les bases d'une croissance durable et du développement ; les progrès dans ce domaine contribueraient à minimiser les risques de associés à la mise en œuvre dans un environnement post-conflit.
- Reconsidérer l'échelle et le rythme des grands travaux publics pour tenir compte de la stratégie de réduction de la pauvreté de l'État, tout en assurant leur exécution dans la transparence et conformément aux procédures budgétaires établies et au code de passation des marchés.
- Promouvoir l'économie rurale pour rehausser les revenus des pauvres dans les zones rurales, notamment par le biais d'une meilleure gestion des cultures d'exportation des petits propriétaires dont les perspectives de marché sont solides, telles que le cacao, les noix de cajou et le coton.
- Améliorer la hiérarchisation et la chronologie des mesures clés à entreprendre au cours des deux années à venir en tirant pleinement parti de la contribution éventuelle du secteur privé, tout en reconnaissant que le financement disponible sera vraisemblablement limité; la préparation de cadres de dépenses à moyen terme pour les principaux ministères sectoriels permettrait de clarifier les priorités et les calendriers pour les aligner sur les objectifs du DSRP.

- Mettre en place un cadre efficace de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation qui fasse intervenir les principaux acteurs et intégrer le DSRP dans le processus budgétaire. Les représentants des ministères responsables de la santé, de l'éducation et de l'agriculture auront un rôle essentiel à jouer dans sa mise en œuvre. Il sera aussi capital que le secteur privé se fasse entendre pour assurer un soutien adéquat au programme de croissance.

33. **Les administrateurs sont invités, après examen du DSRP et de la note consultative conjointe qui lui est jointe,** à exprimer leur accord sur les principales priorités identifiées par les services pour renforcer le DSRP et sa mise en œuvre et sur les domaines susceptibles de présenter des risques dans l'exécution.